

THE TIMKEN COMPANY
Politique mondiale de confidentialité des données

La confidentialité des données requiert une attention croissante en tant qu'obligation de conformité dans le monde entier. Les gens sont de plus en plus préoccupés par la confidentialité de leurs données personnelles à mesure que la technologie progresse et que le monde est de plus en plus interconnecté. Les gouvernements du monde entier ont répondu à ces préoccupations par des lois visant à protéger les données personnelles et à limiter les façons dont ces données personnelles peuvent être utilisées. Timken s'engage à respecter ces préoccupations et à se conformer à ces lois.

Cette politique prescrit les règles de base que tous les collaborateurs de Timken doivent suivre, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise. Les collaborateurs dont les fonctions impliquent plus directement la collecte, l'utilisation et la protection de données personnelles, ou qui ont la responsabilité de décider comment utiliser et protéger ces données, auront des obligations supplémentaires qui sont indiquées et expliquées dans d'autres documents disponibles auprès du Bureau mondial de la protection des données.

Qu'est-ce que la confidentialité des données ?

La **confidentialité des données** - parfois appelée protection des données - est le domaine de conformité conçu pour protéger les **données personnelles** des **personnes** contre une **utilisation inappropriée** et contre la **perte ou la divulgation non autorisée**.

Les **données personnelles** - parfois appelées renseignements personnels - sont tout élément d'information, sous quelque forme que ce soit (électronique, imprimée, sonore ou d'image), qui peut être utilisé, seul ou avec d'autres informations pour, *soit*

- identifier une personne, comme son nom, son numéro d'identification, son adresse électronique ou sa photographie
- soit apprendre, enregistrer ou décider quelque chose au sujet d'une personne, comme l'expérience professionnelle ou le niveau d'instruction, un dossier de communications, des renseignements sur les comptes financiers ou un casier judiciaire.

Confidentialité/protection. Un objectif évident des lois sur la confidentialité des données est de protéger les données personnelles contre la **perte ou la divulgation non autorisée**. Ces lois sont cependant également conçues pour protéger les données personnelles contre une **utilisation inappropriée**.

Quelles sont vos obligations dans le cadre de cette politique ?

Vous jouez un rôle important dans la réalisation de l'engagement de Timken en matière de confidentialité des données. Vous pouvez contribuer en respectant les règles suivantes :

1. Comprendre et appliquer les principes de confidentialité des données. Il est important de comprendre les principes de confidentialité des données (nous en parlerons plus loin), même si vos fonctions n'impliquent pas l'utilisation régulière et systématique de données personnelles. Nous prenons tous connaissance de certaines données personnelles, comme les noms et les coordonnées de nos collègues ou de personnes associées à nos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux. Vous devez consulter votre supérieur hiérarchique, le Bureau mondial de la protection des données ou d'autres ressources de signalement Timken en cas de questions sur la manière de suivre les principes et cette politique.

2. Respecter et protéger les données personnelles rencontrées. Ces obligations et interdictions générales s'appliquent à tous les collaborateurs de Timken en ce qui concerne les données personnelles qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs fonctions.

À FAIRE :

- connaître et respecter toutes les politiques de sécurité des renseignements et les règles d'accès,
- prendre des mesures raisonnables pour protéger les données personnelles contre la perte, l'utilisation abusive ou la divulgation accidentelle ou non autorisée à des personnes (même à d'autres collaborateurs de Timken) qui ne sont pas autorisées à voir les données personnelles,
- effectuer un examen périodique des e-mails et des documents que vous conservez sur votre ordinateur et vos appareils mobiles et sur les emplacements de stockage réseau sur lesquels vous avez le contrôle, et supprimer les éléments contenant des données personnelles qui ne doivent plus être conservés conformément aux politiques de conservation des données applicables ou à nos besoins commerciaux, et
- signaler les manquements à cette politique dont vous avez connaissance.

NE PAS :

- utiliser les données personnelles d'autres personnes, sauf dans le cadre de vos fonctions légitimes avec Timken,
- tenter d'obtenir l'accès à des données personnelles qui ne sont pas nécessaires pour le type et la portée des tâches qui vous sont assignées, ou conserver l'accès à des données personnelles que vous pourriez obtenir par inadvertance, ou
- rendre des données personnelles accessibles à toute personne ou entreprise, qu'elle soit interne ou externe à Timken, autrement que dans le cadre de vos fonctions et tel qu'autorisé par les règles régissant l'activité professionnelle dans laquelle les données personnelles sont utilisées.

3. Signaler une atteinte à la protection des données personnelles. Vous devez signaler dès que possible toute atteinte présumée à des données personnelles. Cela est extrêmement important car de nombreuses lois exigent que nous signalions certaines atteintes à la protection des données personnelles dans un délai très court, aussi court que 72 heures selon certaines lois.

Une **atteinte à la protection de données personnelles** désigne toute situation qui **a entraîné** ou qui **semble pouvoir entraîner** une violation de la sécurité menant à la **destruction, à la perte, à l'altération, à la divulgation ou à l'accès accidentels ou illégaux de données personnelles**.

4. Respecter les exigences particulières qui s'appliquent à vos fonctions. Les fonctions de certains collaborateurs les obligeront à prendre des mesures supplémentaires en vertu des principes et des lois sur la confidentialité des données. Par exemple, les collaborateurs de Timken travaillant dans une fonction de RH travailleront régulièrement avec des données personnelles des collaborateurs de Timken et devront prendre toutes les mesures prescrites par leur organisation pour l'utilisation et la protection de ces données personnelles. Ces collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques doivent s'assurer que ces mesures spécifiques sont intégrées à l'activité commerciale, communiquées à tous les collaborateurs travaillant dans l'activité et régulièrement testées pour en vérifier l'efficacité. Des outils et un soutien supplémentaires sont disponibles par l'entremise du Bureau mondial de la protection des données.

Quels sont les principes de confidentialité des données ?

Notre conformité en matière de confidentialité des données s'articule autour d'un ensemble de principes de confidentialité des données généralement acceptés. Bien que ces principes soient énoncés et organisés de diverses façons par différentes organisations, Timken s'appuie sur les sept principes suivants. Ces principes sont expliqués plus en détail dans le guide des Principes de confidentialité des données de Timken, disponible dans la section Éthique et conformité de Timken sur TimkeNet.

- 1. Légalité, équité et transparence.** Les données personnelles doivent être traitées (utilisées) de manière légale, équitable et transparente pour la personne concernée.
- 2. Limite de l'objet.** Les données personnelles doivent être recueillies à des fins spécifiées, explicites et légitimes et ne doivent pas être traitées (utilisées) d'une manière incompatible avec ces fins.

- 3. Minimisation.** Les données personnelles doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire aux fins pour lesquelles elles sont traitées (utilisées).
- 4. Exactitude.** Les données personnelles doivent être exactes et, si nécessaire, mises à jour ; toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données personnelles qui sont inexactes par rapport aux fins pour lesquelles elles sont traitées (utilisées), soient effacées ou rectifiées dans les plus brefs délais.
- 5. Limite de conservation.** Les données personnelles doivent être conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux fins pour lesquelles elles sont traitées (utilisées).
- 6. Intégrité et confidentialité - Sécurité.** Les données personnelles doivent être traitées (utilisées) de manière à assurer leur sécurité appropriée, notamment la protection contre le traitement (l'utilisation) non autorisé ou illégal et contre la perte, la destruction ou la détérioration accidentelle, au moyen de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.
- 7. Responsabilisation.** Toute entreprise qui traite (utilise) des données personnelles doit être responsable des autres principes de confidentialité des données et être en mesure de démontrer qu'elle s'y conforme.

Comment cette politique s'applique-t-elle ?

Collaborateurs. Cette politique s'applique à tous les collaborateurs de The Timken Company et de ses filiales internationales quant à la collecte, au traitement, à l'utilisation, à la diffusion, au transfert et au stockage des données personnelles des personnes avec lesquelles Timken entre en contact dans le cadre de ses activités. La politique impose des règles communes à tous les collaborateurs et affiliés de Timken dans tous les pays, même dans les pays ou les subdivisions politiques (comme les États individuels des États-Unis) qui ne disposent pas de lois strictes en matière de confidentialité des données. Certains pays et subdivisions politiques imposent un effort plus important que la norme, et les collaborateurs de Timken dans ces pays ou subdivisions politiques sont tenus de suivre la règle la plus stricte.

Leadership des affiliés. Les collaborateurs responsables de la gestion des activités d'affiliés individuels de Timken ou de groupes d'affiliés apparentés doivent s'assurer qu'un personnel et des ressources suffisants et qualifiés sont déployés afin d'atteindre un niveau approprié de conformité avec les principes et les lois sur la confidentialité des données et que chaque activité ou processus commercial qui utilise des données personnelles prend les mesures spécifiques requises par ces lois, comme le suggère le Bureau mondial de la protection des données. Les affiliés de Timken ne peuvent pas adopter de politiques ou de pratiques qui sont incompatibles avec cette politique, sauf avec l'approbation du Bureau mondial de la protection des données, ou si la loi locale l'exige, après notification et consultation du Bureau mondial de la protection des données.

Interprétation et application. Cette politique est publiée par le Bureau de l'éthique et de la conformité de Timken, qui est responsable de son interprétation. Cette politique s'accompagne d'obligations pour l'ensemble du personnel Timken. Les infractions à la politique peuvent entraîner des mesures disciplinaires à l'encontre du collaborateur, pouvant aller jusqu'au licenciement. Cette politique ne peut être modifiée que par le Bureau de l'éthique et de la conformité, comme approuvé par la direction générale.

Quelles sont les ressources disponibles pour aider à la conformité ?

Bureau mondial de la protection des données. Timken a mis en place un Bureau mondial de protection des données au sein de notre Bureau d'éthique et de conformité. Le Bureau mondial de la protection des données assure la surveillance, le soutien, l'expertise et la coordination des responsables des activités de traitement et gère certains outils et processus communs de conformité en matière de confidentialité des données. Le bureau est dirigé par un responsable mondial de la conformité en matière de confidentialité des données personnelles (DPCL mondial). Les coordonnées du Bureau mondial de la protection des données sont :

Timken Data Privacy Office
Mail Code WHQ-02
4500 Mount Pleasant St NW
North Canton, OH 44720, États-Unis
DataPrivacyOffice@timken.com
+1 234 262 2207
866 846 5369 (appel gratuit aux États-Unis)

Ressources pour le signalement des questions d'éthique et de conformité. Vous pouvez signaler vos préoccupations à l'une ou l'autre des ressources suivantes de signalement concernant l'éthique et la conformité :

- votre responsable ou supérieur hiérarchique
- votre représentant des RH
- tout membre de l'équipe de direction
- le Bureau de l'éthique et de la conformité à ethics@timken.com
- la Helpline de Timken à www.Timkenhelpline.com

Politiques de référence et connexes

- [Code de déontologie professionnelle de Timken](#)
- [Politiques mondiales de sécurité des renseignements](#)
- Manuel de confidentialité selon l'HIPAA - Politiques et procédures